Le CESE a voté son avis "Projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français"

Date
Publié le 09/07/2014
Description

Par lettre du 18 juin 2014, le Premier ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental sur le « projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français ». Le Conseil considère ce projet de loi comme une première page d'une nouvelle étape de l'histoire de l'énergie en France. Ce premier volet qui met en avant les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables propose une impulsion pour une réelle transformation. Le CESE, qui avait anticipé le traitement de ces questions relève avec intérêt la présence dans le projet de loi de plusieurs recommandations de ses avis antérieurs : programmation pluriannuelle de l'énergie, société bas carbone, rénovation énergétique, tiers financement, participation des citoyens aux projets locaux… Cet avis, rapporté au nom des sections de l'environnement et des activités économiques par Mme Laurence Hézard et M. Jean Jouzel, a été soumis au vote de l'assemblée plénière du CESE le 9 juillet. Il a été adopté avec 169 votes pour et 14 abstentions.

Les principales préconisations de cet avis sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.lecese.fr/content/preconisations-du-cese-sur-le-projet-de-loi-de-programmation-pour-la-transition-energetique

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024